Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LANCEMENT DU MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Québec, le 2 mars 2021 – Le thème « Flairez l'arnaque » est celui retenu dans le cadre de la 17e édition du Mois de la prévention de la fraude. Cette année, la Sûreté du Québec y participe en collaboration avec la Banque du Canada et plusieurs autres partenaires dont le Forum de prévention de la fraude, qui regroupe le Centre antifraude du Canada, la Gendarmerie royale du Canada et le Bureau de la concurrence.

Le Québec est au 2e rang au Canada en ce qui a trait au nombre de fraudes, après l'Ontario. En 2020, les fraudes ont représenté 17,1 M$ en pertes monétaires[1] et ont fait plus de 17 000 victimes. Les stratagèmes frauduleux évoluent sans cesse. De nombreuses arnaques sont d'ailleurs reliées au contexte de la pandémie. Plus que jamais la population doit être aux aguets pour prévenir la fraude.

La population sera invitée à un webinaire le 24 mars prochain, organisé conjointement avec la Banque du Canada. Les différents types de fraudes actuelles y seront abordés. Plus d'information sera également diffusée à ce sujet sur les médias sociaux au cours des prochains jours.

[1] Centre antifraude du Canada

La fraude en 3D : pour s'informer des fraudes actuelles

Le livret *La Fraude en 3D*, développé dans le cadre d'une collaboration entre la Banque du Canada, la Sûreté du Québec et plusieurs partenaires, vise à sensibiliser la population aux divers types de fraudes les plus courantes. Il convie la population à détecter, dénoncer et décourager tous types d'arnaques.

Éviter les pièges des fraudeurs

Bien que de nombreuses équipes spécialisées travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraudes, la vigilance demeure le meilleur moyen de contrer les fraudeurs. Les citoyens doivent faire preuve de scepticisme vis-à-vis les offres trop attirantes, valider l'information et s'interroger sur l'appât d'un gain trop facile. Ces simples gestes peuvent leur éviter plusieurs ennuis.

Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité des victimes, le sentiment d'urgence, l'autorité ou la rapidité pour arriver à leurs fins.

Signaler, c'est agir!

La Sûreté du Québec et ses partenaires invitent la population à signaler tout acte frauduleux à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

Pour plus d'information, nous invitons le public à consulter le site Web ainsi que le fil Twitter et la page Facebook de la Sûreté du Québec et de ses partenaires.

-30-

Information :
Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec
Région de la Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches
418-623-6452
www.sq.gouv.qc.ca